

Chef d'atelier

Mission générale :

- ↪ Joue un rôle d'interface et d'intermédiaire entre la direction et les équipes techniques
- ↪ Encadre et manage les équipes techniques et organise les activités de production en fonction des projets individuels et des compétences de la personne handicapée (enfant, adolescent, adulte) tout en assurant l'équilibre économique de l'atelier
- ↪ Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité, participe à la démarche qualité de l'établissement, accompagne les personnes handicapées dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Conditions d'exercice :

- ↪ Travail sous la responsabilité du directeur d'établissement
- ↪ En Entreprise Adaptée (EA), en Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Niveau de formation :

- ↪ Accessible à partir d'un diplôme de niveau II (exemples : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsables d'Unités d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Licence et Maîtrise d'IUP en Management et gestion des entreprises du social et de la santé...) ou d'une formation technique (horticulture, bâtiment, soudure...) complétée d'une expérience professionnelle d'encadrement d'équipes
- ↪ Une formation relative à la « connaissance du handicap » est proposée lors de la prise de poste